



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 6 juillet 2023

Résolution de Mme Mathilde Maillard du 6 juin 2023, adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation de Mme Mathilde Maillard : « Des chiffres sur la mobilité à Lausanne »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 6 juin 2023, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation de Mme Mathilde Maillard « Des chiffres sur la mobilité à Lausanne », le Conseil communal a adopté la résolution suivante de Mathilde Maillard :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette en œuvre - en utilisant des outils de digitalisation efficace - les relevés des compteurs permanents sur le guichet cartographique de la Ville ».

Réponse de la Municipalité

La Municipalité renvoie à sa réponse à l'interpellation citée en titre du 23 février 2023, qui détaille les outils technologiques actuellement disponibles pour les comptages routiers ainsi que les démarches mises en place pour traiter et gérer les données. Ces activités chronophages et le manque de ressources en personnel ne permettent pas, en l'état actuel, d'assurer la mise en place d'une publication régulièrement mise à jour sur le guichet cartographique. Le renforcement des équipes du service concerné ainsi que le remplacement progressif des compteurs automatiques par des outils plus modernes permettront d'envisager à l'avenir la publication de ces données.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le vice-syndic
David Payot



Le secrétaire
Simon Affolter